MAINS LIBRES Réunion du 19 juillet 2007

Compte-rendu: Françoise Aba

Présents: Françoise Aba, Redouane Belmokadem, Bernard Blot, Frédérique Colson, Raymond Daubigie, Bernard Dubois, Drahamani Gary, Michel Maymard, Michel Morin.

Excusés : Elisabeth Bourguinat, Richard Fleury, Anne Iacino, Bernadette Laville, Anne-Sylvie Laurent, Anne Hémar, Gérard Seibel

Lieu: Maison des associations du 2ème

Début de la réunion à 18 h 10

Lecture de la lettre adressée à Daniel

De même que la présidente avait fait lecture de la lettre adressée à Daniel quand avait eu lieu l'exclusion temporaire de 15 jours, Bernard Dubois fait la lecture de la lettre lui notifiant son exclusion de l'association, car elle comporte des éléments qui donnent une idée de la façon dont le Conseil d'administration a pris sa décision.

Frédérique tient à réagir : c'est une histoire lamentable, lamentablement menée et dont il n'y a pas de quoi être fier. Bernard Blot estime que c'est Daniel qui s'est exclu tout seul. Michel Morin aurait préféré une exclusion provisoire. Gary souligne que ce qui est exclu c'est ce qu'il a fait, pas lui-même. Françoise rappelle qu'être membre du CA est une charge avec responsabilités à assumer, en l'occurrence qu'une telle décision n'est pas facile à prendre, mais c'est une décision collective ; il n'y a effectivement pas de quoi être fier de toute cette histoire, mais c'est la vie.

Le règlement intérieur est-il accepté par tous ?

Bernard Dubois précise que ce n'est pas lui qui fait le règlement, il en assure la rédaction élaborée sur la base des réflexions des adhérents qui ont participé aux 2 dernières réunions. Le règlement a ensuite été étudié et amendé par le CA qui a adopté toutes les modifications à l'unanimité.

Tour de table :

Michel Morin estime qu'il y a trop d'écrits, sur le cahier de liaison en particulier (remarques négatives et écrits trop vite rédigés, blessants ou mal renseignés) et voudrait qu'on se limite à l'essentiel. Il a été scandalisé par une information écrite au tableau.

N'a aucune critique à faire sur le règlement intérieur qu'il trouve bien construit et indispensable. C'est un garde-fou. Cependant une application trop stricte a pour résultat une mauvaise atmosphère ; il ne faut pas faire de zèle et ni s'empêcher de prendre des initiatives. Mais il faut faire confiance aux équipes de bénévoles ; appliquer le règlement et le nuancer à la prochaine AG si nécessaire.

Michel Maymard n'a rien à ajouter.

Frédérique signale qu'elle n'a pas voulu signer et approuver quand elle a pris le règlement intérieur modifié.

(Bernard Dubois lui précise que signer n'était qu'un accusé de réception, le 1^{er} règlement prévoyant déjà que le CA est habilité à procéder à des modifications.)

Elle n'aime pas : le coup de la cafetière qui engendre une mauvaise ambiance le matin ; qu'on note dans la cahier de liaison les retards ou absences des bénévoles engagés pour assurer la permanence. Pour le règlement de l'espace informatique (pour lequel elle regrette que Daniel n'ait pas participé), elle continue à laisser quelqu'un devant l'ordinateur au-delà de la 1/2 heure s'il n'y a personne qui attend ; et regrette qu'on n'ait pas repris l'idée de Béatrice de laisser la priorité aux gens qui veulent faire des recherches plutôt que des jeux.

Redouane estime que le règlement est caduc : avec les collègues du samedi on fait à la majorité. Difficile de gérer l'histoire du café : par exemple Michel a mis la cafetière derrière, et puis devant. Certains ont dit : 'au moins, vous… ! c'est mieux comme ça'. Il estime difficile quand on fait du social de dire à un exclu : 'pas un gobelet de plus !' et reconnaît qu'il y a sans doute plus de monde le matin que le soir. Si c'est une question de coût, il fait la comparaison avec les dépenses effectuées pour le lino ou les serrures de la bagagerie, et trouve que c'est disproportionné.

Françoise rappelle que le règlement a été établi en pensant au moment où les 50 casiers seraient attribués et provoqueraient une plus grande affluence. Les décisions doivent être prises en ayant à l'esprit le plus faible d'entre tous, sinon on fabrique de l'exclusion. Et il se révèle que ce qui est bon pour celui qui est le plus en difficulté est, du coup, bon pour tout le monde. Elle trouve qu'il n'est pas pratique d'avoir la cafetière dans la salle des casiers, mais apprécie de pouvoir accueillir les personnes en proposant un café. Rien n'empêche de refaire une cafetière en cas de besoin, mais ce n'est pas toujours pratique.

Raymond n'a rien à ajouter.

Bernard Blot regrette que le règlement soit mal interprété et mal supporté par une minorité qui le fait entendre et menace de partir de la bagagerie ; et que d'autres, mais pour les raisons inverses, soient tentés de prendre le même chemin. Il comprend qu'il faille se limiter en cafés pour des questions de coûts, et estime que la place de la cafetière derrière ne limite en rien le nombre de cafés. Il trouve bien de limiter l'utilisation de l'ordinateur à 1/2 heure, mais aussi qu'on peut laisser un bénévole l'utiliser, même pour jouer, si toute l'équipe est d'accord. Il estime que refusent le nouveau règlement ceux qui n'ont pas participé à son élaboration et fait remarquer que ce qui était demandé, par la signature, c'était d'indiquer qu'on l'avait reçu. Il pose la question : que se passera-t-il au moment du renouvellement de l'adhésion le 29 février 2008 ? Pour lui il doit être appliqué, avec souplesse, 'comme je le sens' ; mais il a trouvé dur, certaines fois, de devoir élever la voix.

Gary explique que les modifications ont été apportées parce qu'il y avait des dysfonctionnements (certains prenaient 4 grands gobelets). Il faut penser aux autres ! Si on pensait tous pareil, il n'y aurait pas de règlement intérieur ; mais ce n'est pas le cas, donc il faut un règlement. D'accord avec la 1/2 heure à l'ordinateur, ou plus s'il n'y a personne, cependant il serait normal de le laisser plus longtemps à celui qui fait un travail (recherche, rédaction de CV) plutôt qu'à celui qui fait des jeux. Quand on est dans un jeu on n'a jamais assez d'une heure !

Bernard Dubois souligne que les modifications ont été proposées par les adhérents. Avec pour principe : l'égalité pour tous, et afin d'éviter des abus (ex. un matin dès 8 h, il n'y avait plus de café ; ou ceux-là mêmes qui l'avaient préparé n'ont pu en avoir). Le principe d'égalité vaut aussi pour l'informatique. Il pense qu'on peut déborder la 1/2 heure, mais estime que celui qui arrive plus tard et voit tous les postes occupés a moins tendance à en demander un. Il constate qu'il y a beaucoup de demande en début de permanence, et que par conséquent celui qui commence à 21 h pourrait rester une heure, ce qui va à l'encontre du principe d'égalité.

C'est rendre leur rôle aux bénévoles de servir le café (ce qui se faisait au départ), 2 ou 3 ! ; il est important que, quelque soit l'heure où il arrive, chacun puisse avoir un vrai café. Tout tient dans l'application intelligente d'un texte, mais il est important que chaque usager ait le sentiment d'être traité de la même manière quelque soit la permanence où il vient.

Concours de pétanque

Raymond est chargé, avec l'aide de Khoa, de l'organisation. Il aura lieu le dimanche 23 septembre dans le jardin des Halles. Inscriptions (2€) à partir de 13 h. Equipes de 3 personnes par tirage au sort, pour respecter l'idée que c'est un jeu. Le dossier est en cours à la Préfecture ; Raymond a déjà les feuilles de concours ; reste à faire le tour des commerçants pour des lots.

Forum du Bénévolat

A l'initiative de la mairie du 2^{ème} et de la Maison des associations et avec le concours de France Bénévolat. En plus de Mains libres participeront également La Clairière et Cerise, qui cherchent à recruter des bénévoles pour leurs actions. Nous ferons portes ouvertes le samedi 22 septembre de 10 h à 14 h. Nous devons nous organiser pour faire des tours d'accueil.

Atelier informatique à La Clairière

Une réunion avec Douglas Courtois à laquelle participaient Richard, Gary, Thérèse, Bernard Dubois et Françoise a permis de mettre en lumière le besoin de formations pour pouvoir profiter au mieux de la mise à disposition de l'espace informatique à la bagagerie.

Douglas constate que ces derniers temps plus personne ne venait à l'atelier le vendredi.

Il va proposer un planning des cours, qui débuteraient mi-septembre :

- la base de l'ordinateur (découverte de toutes les touches du clavier)
- messagerie (gestion des mails, pièces jointes, etc.)
- apprentissage des logiciels Word, Excel

Il demande qu'on lui indique le nombre de personnes intéressées, (on pense en priorité aux nouveaux usagers) et éventuellement les horaires souhaités étant entendu qu'il a des impératifs d'organisation avec les autres ateliers dont il a la charge.

Projet d'une bagagerie dans le 11ème

Redouane s'est rendu, avec Amar, à une réunion d'un Conseil de quartier du 11^{ème}, où il est envisagé de créer une bagagerie dans les anciens Bains douches. Ils ont pu témoigner, soutenir et expliquer comment est organisé Mains libres. Etait présent également un habitant du 12^{ème}, intéressé par l'expérience. Une nouvelle réunion est prévue en septembre.

Atelier poésie chez Emily le 14 juillet dernier

8 personnes ont écouté avec beaucoup de plaisir les poésies de Philippe, dites par lui-même, et accompagnées aux « tablas » (instruments de musique indiens) par Sébastien Piastka, ami de Philippe. Emily souhaiterait renouveler l'expérience avec d'autres petites lectures ou spectacle l'année prochaine.

La séance est levée à 19 h 45.